



Pour expliquer cet énorme déficit, il faut noter que le compte Éthias devait être fermé suite au décès il y a trois ans de la bénéficiaire de l'assurance vie pour laquelle ce compte avait été ouvert. Éthias a négligé de nous en informer et a continué à nous communiquer des informations erronées pendant trois ans, ce qui fait que des intérêts, pour un montant de 8 727,02 €, n'ont pas été perçus comme on le croyait. Les intérêts de ce compte apparaissent donc dans les actifs des années précédentes, la régularisation n'apparaît qu'en 2022.

Une grande incertitude est liée à la nouvelle réglementation pour les postes APE, et donc pour le salaire de C. CARRUANA. On reçoit plus d'argent mais on doit payer plus de taxes, et il n'est pas impossible qu'il y ait une rectification. On doit se fier aux informations en provenance de HDP (Partena) qui sont assez nébuleuses.

On passe en revue les différents postes et on note quelques différences importantes par rapport à 2021 :

- on a sans surprise vendu beaucoup plus de brochures OMB vu la reprise des Olympiades,
- les cotisations sont en diminution,
- il y a moins de transferts entre les comptes OMB et SBPMef car M. DE NEEF a payé plus de factures directement,
- le subside demandé pour le congrès a été refusé,
- les frais liés à l'OMI ont augmenté puisque cette année, les étudiants se sont déplacés,
- les frais liés à Losanges sont très importants mais on espère une nette diminution puisqu'on a acté le passage à trois numéros par an.

La situation est très préoccupante, la SBPMef ne sera pas en mesure de faire face aux frais importants liés à l'OMI dans ces conditions.

C. MICHAUX demande à l'assemblée s'il y a des questions, personne ne demande la parole.

## **3.2 Approbation des comptes de 2022**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## **4 Décharge aux administrateurs pour la gestion de l'association durant l'exercice 2022**

La décharge est accordée à l'unanimité.

## 5 Prévisions budgétaires pour 2023

C. MICHAUX présente sa proposition de prévisions budgétaires pour 2023. Le fichier est annexé au présent PV. C. MICHAUX commente quelques peu les montants :

- il a prévu les mêmes recettes provenant des cotisations mais cela pourrait évoluer,
- il table sur des ventes de brochures importantes et prévoit une réimpression de certaines, notamment « Clés pour les Olympiades » qui a très bien fonctionné cette année,
- il espère une augmentation des recettes du congrès puisqu'il a lieu à Bruxelles qui est plus central que Tihange,
- il mise sur un équilibre des recettes et dépenses pour le RMT et l'OMB,
- l'OMI va coûter fort cher puisqu'elle a lieu au Japon,
- il a été optimiste du point de vue des salaires mais on ne sait pas encore ce qu'il en sera des subsides et des frais liés au poste APE de C. CARRUANA, donc on ne peut pas anticiper,
- on n'aura plus de recettes en produit de placement puisque le compte Ethias a été clôturé,
- les dépenses pour les déplacements des administrateurs diminuent grâce à l'augmentation des réunions à distance,
- la prévision est basée sur l'obtention de subsides pour un montant d'au moins 13 000 €.

Comme on peut le lire dans le tableau, ces prévisions amènent à un déficit conséquent de 12 500 €.

L'assemblée n'a pas de questions. Le budget est approuvé à l'unanimité.

## 6 Approbation du rapport d'activités de l'année 2022

Le rapport ayant déjà été présenté au CA et ayant été relu par les membres présents, il n'est pas commenté plus avant.

L'assemblée n'a pas de questions. Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

## 7 Divers

Néant.

La séance est clôturée à 18 h 38.

V. HENRY,  
Présidente

Pour M.-F. GUISSARD, excusée,  
P. LAMBRECHT,  
Secrétaire